

PROJET EDUCATIF DES ECOLES COMMUNALES DE SAINT-GHISLAIN

Un Projet Éducatif pour ...

1. Quelle SOCIETE ?

1. Une société démocratique au service de l'Homme, respectueuse des choix de chacun, dans le respect de l'autre, qui refuse tout processus de marginalisation et réalise la participation à la prise en décision.
2. Une société ouverte à tous sans distinction, non cloisonnée, interculturelle, qui favorise la communication et prône le dialogue.
3. Une société solidaire, s'occupant et se préoccupant de l'humain, génératrice de projets fondés sur la complémentarité des tâches et des fonctions, favorisant la coopération entre les personnes et les groupes.
4. Une société stimulante qui vise la promotion de tous ses membres et s'enrichit des différences de chacun, qui favorise l'initiative et la prise de responsabilité.

2. Quel HOMME ? Quelle FEMME ?

1. Un être libre, responsable et solidaire.
2. Respectueux des particularités et des choix de chacun, ouvert au changement, il sera capable de se remettre en question et d'être tolérant. Il contribuera à l'épanouissement des autres tout en se réalisant pleinement.
3. A la fois détenteur de savoirs et de compétences, il sera apte à les actualiser constamment et les mettra au service de la collectivité.
4. Citoyen à part entière, engagé dans la réalisation d'un projet de société, affranchi de tout endoctrinement et de tout dogme, il visera la promotion de l'Homme.

3. Quelle ECOLE ?

1. Une école publique, consciente de sa mission et de sa valeur, organisée, à la fois produit de la démocratie et productrice de démocratie.
2. Une école pluraliste parce que voulue par une société garantissant la liberté des consciences.
3. Une école engagée parce que, en respectant les opinions de chacun, elle favorise le dialogue, organise le débat et permet à chacun de tirer profit de la confrontation.
4. Une école qui réalise la justice sociale par la promotion de chaque individu dans le plus grand respect des choix, des particularités, des disponibilités et du degré

d'engagement de chacun.

5. Une école vraiment libre, c'est-à-dire qui refuse tout endoctrinement et combat tout dogmatisme.
6. Une école épanouissante qui participe sans réserve à l'action d'éducation globale et permanente et contribue à l'intégration optimale de chacun.
7. Une école responsable qui :
 - assure une formation solide, des savoirs rigoureux, un soutien permanent ;
 - prépare le citoyen à assumer efficacement ses responsabilités professionnelles et sociales ;
 - permet à chacun d'être et de devenir, de se réaliser par le développement maximal de ses potentialités.
8. Une école patiente, qui tient compte des rythmes et des acquis de chacun et sait attendre et faciliter les maturations nécessaires à tout apprentissage.

4. Quelle ACTION ?

L'action d'une école voulue par et pour la société ne peut être que volontaire, consciente, pertinente, engagée et efficace.

1. Une action qui réalise la justice sociale par le refus de toute sélection qui transforme les différences en inégalités.
2. Une action qui considère chaque élève par le respect des conceptions philosophiques et idéologiques et la reconnaissance des choix culturels de chacun.
3. Une action qui favorise le dialogue, organise le débat et s'enrichit de la confrontation des points de vue :
 - par la reconnaissance du droit à la différence ;
 - par la pratique d'un pluralisme réel et l'exercice d'une neutralité active ;
 - par la participation de tous les partenaires sociaux, l'éducation.
4. Une action qui rencontre les demandes de chacun et les besoins de la société :
 - par la promotion d'une formation complète, objective et globale, par la résolution de problèmes réels, accessibles à l'entendement ;
 - des élèves et répondant à leurs aspirations et intérêts ;
 - par l'organisation de savoirs actualisés et disponibles ;
 - par des apprentissages et des acquisitions transférables à des situations nouvelles.
5. Une action qui considère l'élève comme principal artisan de son propre développement :
 - par l'apprentissage à l'organisation du travail et de l'étude ;
 - par la pratique de l'auto-formation et de la participation ;
5. Une action qui considère l'élève comme principal artisan de son propre développement :
 - par l'apprentissage à l'organisation du travail et de l'étude ;
 - par la pratique de l'auto-formation et de la participation ;

- Par une égale valorisation de toutes les compétences pratiques, théoriques, concrètes, abstraites, manuelles, intellectuelles ;
- par l'éveil et l'entretien du désir d'apprendre, du plaisir de savoir et de la satisfaction d'agir.

6. Une action ouverte sur le monde, en prise directe sur les réalités techniques, économiques, sociales, politiques, culturelles, philosophiques :

- par le recours permanent au vécu de chacun ;
- par l'exploration de l'environnement ;
- par la recherche constante de techniques performantes, de contenus pertinents, de méthodes efficaces ;
- par l'éveil et de développement chez l'élève, de qualités de caractère et de comportement ;
- par la pratique permanente de situations favorables à l'apprentissage de la démocratie.